

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Mensualité de 95€ - Montant total dû de 3 420€ - TAEG fixe de 0%

pour un crédit affecté de 3420 € sur 36 mois (hors assurance facultative)



Ref. : 10071971 - www.agencecosmic.com - Document à caractère publicitaire.



Prêt PAC Air / Air multi-split gratuit



Ce prêt est réservé aux équipements dont le coefficient de performance saisonnier (SCOP) est supérieur ou égal à 3,9

Prêt affecté de
2 880 € à 6 000 €

Durée 36 mois

Pas de frais
de dossier

TAEG fixe à 0 %

Offre valable pour un projet d'installation d'une PAC Air / Air multi-split remboursable sur une durée de 36 mois au TAEG fixe de 0 %. Taux bonifié par ENGIE Home Services. Conditions en vigueur au 01/04/2020.

Exemple pour un crédit affecté à des travaux d'amélioration de l'habitat de 3 420 € sur 36 mois au TAEG fixe de 0 % (taux débiteur fixe 0 %), vous remboursez (hors assurance facultative) 36 mensualités de 95 €, intérêts : 0 €, montant total dû de 3 420 €. Le coût de l'assurance facultative Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie, Incapacité Temporaire Totale de Travail, souscrite auprès de Cardif Assurance Vie et Cardif Assurances Risques Divers, est de 3,55 €/mois et s'ajoute au montant de la mensualité de l'exemple. Le coût total de cette assurance facultative est de 127,80 €. Le taux annuel effectif de cette assurance est de 2,42 %.

Conditions valables à compter du 01/04/2020 et susceptibles d'être modifiées à tout moment par BNP Paribas Personal Finance. Prêt bonifié par ENGIE Home Services sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier par BNP Paribas Personal Finance. Vous disposez d'un droit de rétractation. Ce financement n'est pas conditionné à la souscription d'un contrat de maintenance. TAEG fixe hors assurance facultative bonifié par ENGIE Home Services sous réserve du transfert des Certificats d'Economies d'Energie à TEKSIAL. Solution financière bonifiée sous réserve du respect des conditions requises en vue de l'éligibilité du dossier au dispositif des Certificats d'Economies d'Energie et de la cession exclusive au bénéfice de TEKSIAL du droit de valoriser les opérations financées aux Certificats d'Economies d'Energie. Plus d'informations consultables sur <https://www.ecologie-solidaire.gouv.fr/dispositif-des-certificats-deconomie-denergie> (coût de connexion selon opérateur).

BNP Paribas Personal Finance - S.A au capital de 546 601 552 € - Siège social : 1, boulevard Haussmann 75009 Paris - 542 097 902 RCS Paris - N° Orias : 07 023 128 (www.orias.fr - coût de connexion selon opérateur).

Cardif Assurance Vie - S.A au capital de 719 167 488 € - 732 028 154 RCS Paris et Cardif Assurances Risques Divers - S.A au capital de 21 602 240 € - 308 896 547 RCS Paris - Siège social : 1, boulevard Haussmann 75009 Paris - Entreprises régies par le Code des assurances.

Publicité diffusée par ENGIE Home Services en qualité d'intermédiaire de crédit à titre non exclusif de BNP Paribas Personal Finance. ENGIE Home Services apporte son concours à la réalisation d'opérations de crédit sans agir en qualité de prêteur. Elle est également mandataire bancaire non lié sous le n° ORIAS 19 004 178 (www.orias.fr - coût de connexion selon opérateur) ENGIE Home Services, SAS au capital de 1 121 232 € - RCS Nanterre B 301 340 584 - Siège social : 1, place Samuel de Champlain 92400 Courbevoie

ENGIE
Home Services